



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU LOIRET
ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS
CANTON DE LORRIS

MAIRIE DE FRÉVILLE-DU-GÂTINAIS

Envoyé en préfecture le 16/06/2026

Reçu en préfecture le 16/06/2026

Publié le **16 JUIN 2026**

ID : 045-214501504-20260610-D2026_38-DE



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 10/06/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	10

Vote	
A l'unanimité	
Pour :	10
Contre :	0
Abstention :	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture de Montargis

L'an 2026, le 10 Juin à 18:30, le Conseil Municipal de la Mairie de Fréville-du-Gâtinais s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme PICARD Martine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives éventuelles ont été transmises par mail aux Conseillers Municipaux le 02/06/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 02/06/2026.

Présents : Mme PICARD Martine, Maire, Mme MAULARD Marie-Odile, M. PROCHASSON Grégory, Mme BELLANGER Isabelle, M. GEINDREAU Vincent, Mme GUILLEMINOT Patricia, M. PICARD Sébastien, M. THOMAS Julien

Excusés avant donné procuration : M. FRAPPIN Christophe à M. PROCHASSON Grégory, Mme GRANGÉ Tracy à Mme MAULARD Marie-Odile

Excusé : M. FRANCAULT Jean-Luc

Secrétaire de séance : Mme BELLANGER Isabelle

D2026_38 – Travaux de terrassement et autres

La Maire explique que lors du précédent mandat Mr Laurent PELLETIER proposait ses services pour des travaux d'assainissement (busage agricole) contre facturation.

La Maire soumet au Conseil Municipal de continuer à proposer aux agriculteurs certains travaux, notamment le décapage de chemins, le transport de matériaux, certains travaux d'assainissement, etc., afin d'offrir à la population le meilleur service.

Elle invite alors l'assemblée à donner son avis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité :**

- **accepte** que les agriculteurs volontaires de la commune se chargent d'effectuer divers travaux de terrassement et autres pour le compte de la commune contre facturation.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

En mairie, le 12/06/2026

La Maire,

Mme PICARD Martine,

Le secrétaire de séance,

Mme BELLANGER Isabelle

